

Amputation urgente...

Un jeune travailleur perd un bras dans un convoyeur

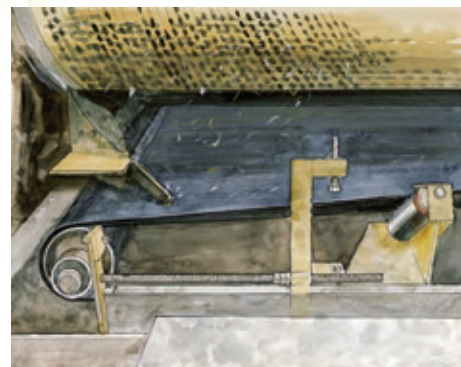
QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Le 27 août 2007. Le lundi d'une semaine qui s'annonce comme les autres, dans une entreprise spécialisée dans la gestion des résidus secs. À l'aide d'une pelle mécanique, un travailleur ramasse des piles de copeaux de bois, puis les décharge dans la trémie d'une machine à tamiser. Un autre travailleur récolte ensuite les copeaux évacués et les dépose dans un conteneur à l'aide d'un chargeur sur roues. Un grincement mécanique se fait alors entendre, il provient du côté gauche du convoyeur de la machine à tamiser. Le premier travailleur stoppe la machine et graisse le roulement à billes du tambour de queue. Ce faisant, il constate que ce dernier est brisé. Le mécanicien n'est pas disponible. Qu'à cela ne tienne, le travailleur s'attelle lui-même à la tâche. Le roulement à billes est vite remplacé. Toutefois, en réglant la tension de la courroie du convoyeur, le travailleur remarque que des résidus se sont accumulés sur le tambour de queue. Il redémarre donc la machine à tamiser et le convoyeur pour faire tourner le tambour de queue. Il en racle la surface avec une clé à fourche pour enlever les saletés. Soudain, la clé glisse vers le bas du rouleau. Elle se coince entre le tambour et le brin inférieur de la courroie du convoyeur. Elle entraîne avec elle les doigts et la main du travailleur. La machine continue d'avaloir le bras tout entier du travailleur. Il crie à l'aide. Son collègue arrête la machine lorsque le rouleau est rendu à l'épaule. Des pompiers et des ambulanciers sont dépêchés sur les lieux. Malheureusement, les pompiers n'arrivent ni à scier les

immenses panneaux métalliques ni à démonter la machine. Le temps presse, le travailleur faiblit, son cou est fortement appuyé contre une barre de métal, ses pieds touchent à peine le sol et il a de la difficulté à respirer. Une équipe médicale est dépêchée sur place. Le constat est douloureux. Le travailleur de 23 ans doit être amputé sur place de son bras dominant...

QU'AURAIT-IL FALLU FAIRE ?

Il est dangereux de nettoyer les éléments d'un convoyeur (tambour, rouleaux, bâti, etc.) lorsque les angles rentrants sont accessibles et que la machine est en marche. L'employeur doit prévoir et appliquer une méthode de travail et une procédure de cadenassage pour les travaux de maintenance, de réparation, de nettoyage des machines potentiellement dangereuses. Avant tout travail de cette nature, il faut mettre le dispositif de commande en position d'arrêt. La machine doit être en arrêt complet et toutes ses sources d'énergie doivent être cadenassées de manière à éviter toute mise en marche accidentelle pendant la durée des travaux. On doit bloquer ou dissiper l'énergie provenant d'accumulateurs. Certains convoyeurs possèdent un tendeur de courroie vertical fonctionnant par gravité. Il faut donc remonter et bloquer la masse pour exécuter des travaux qui exposeraient le travailleur aux dangers d'une courroie tendue, par exemple lors de la réparation de l'épissure de la courroie.



Idéalement, un convoyeur doit être conçu de façon à interdire l'accès à ses zones dangereuses. Le Règlement sur la santé et la sécurité du travail stipule qu'une « machine doit être conçue et construite de manière à rendre sa zone dangereuse inaccessible, à défaut de quoi celle-ci doit être munie de protecteurs ».

Finalement, les travailleurs doivent recevoir une formation sur les procédures sécuritaires de fonctionnement, de maintenance et de cadenassage. L'employeur doit s'assurer que les procédures sont comprises et appliquées. **PT**

JULIE MÉLANÇON

Notre personne-ressource : André Turcot, ingénieur à la Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat de la CSST.

Pour en savoir plus

Guide *Sécurité des convoyeurs à courroie : guide de l'utilisateur*, DC 200-16227-1